

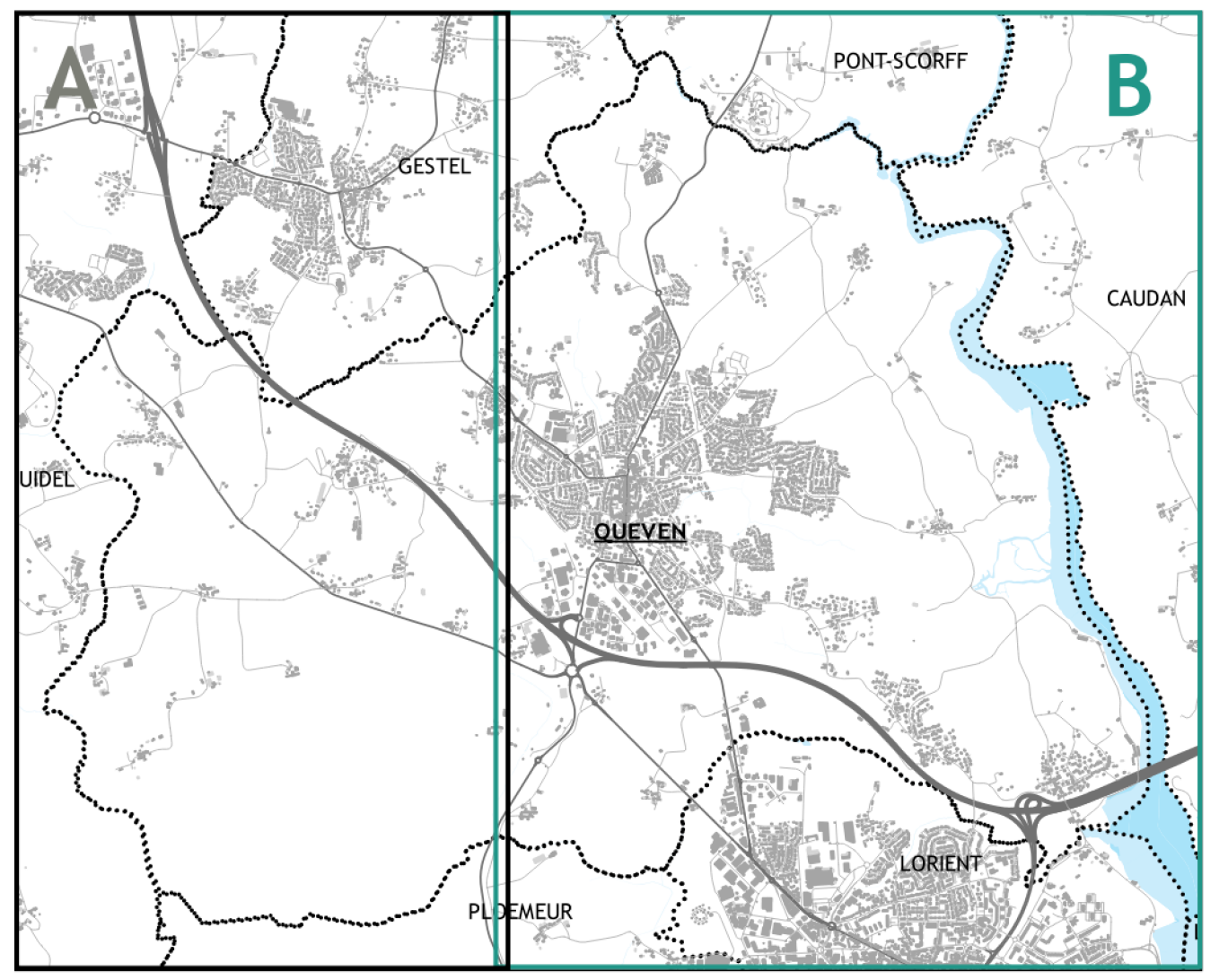
Légende

- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
- Voie de catégorie 1 - 300 m
- Voie de catégorie 2 - 250 m
- Voie de catégorie 3 - 100 m
- Voie de catégorie 4 - 30 m
- Voie de catégorie 5 - 10 m



CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE

PLAN B



ANNEXE GRAPHIQUE AU PLU N° 6

Echelle : 1/5 000

PROJET DE PLU ARRÊTÉ

Vu pour être annexé à la délibération du conseil Municipal du 16/05/2019
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE

LORENT

